MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Nouhant

Autres communes :

R500

Appellation : Maison forte

Monument(s)

Appellation : Maison forte

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 25/03/2002

Étendue de la protection : Les façades et les toitures (cad. E 48)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.